

NOTE SUR LA COOPERATION COMMERCIALE

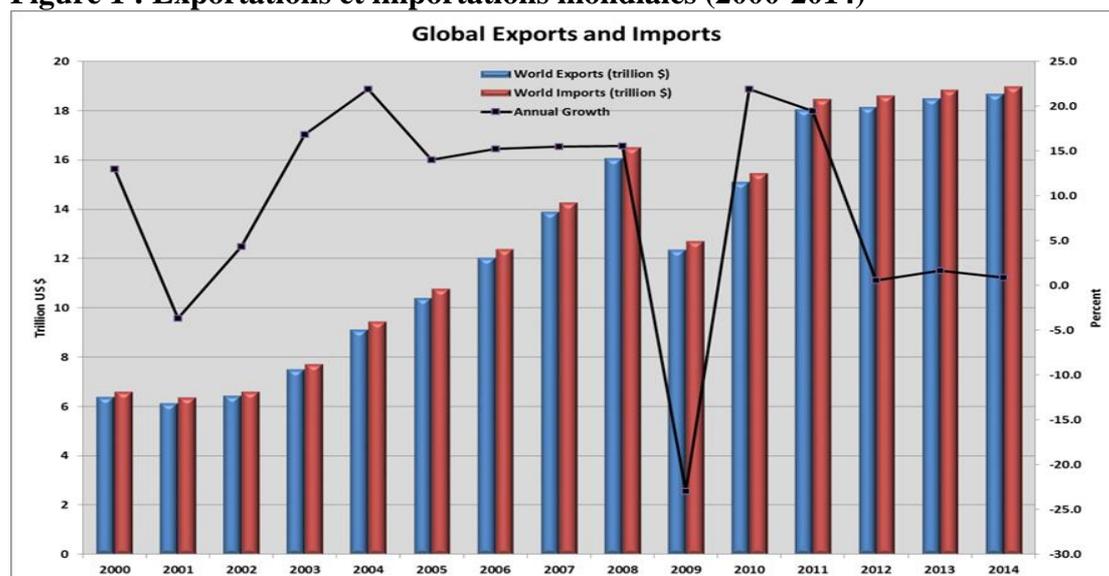
Le présent document a été préparé par le Bureau de Coordination du COMCEC en vue de présenter un bref aperçu sur les développements du commerce dans le monde et dans les Etats Membres de l'OCI ainsi que les derniers efforts de coopération dans le domaine du commerce sous les auspices du COMCEC.

Le commerce international est un important catalyseur du développement économique et social. Il est prouvé que le commerce peut stimuler le développement et réduire la pauvreté en entraînant la croissance via des opportunités et des investissements commerciaux croissants et en élargissant le champ de la base de la productivité moyennant le développement du secteur privé. Dans ce contexte, de nombreux pays ont pris d'importantes mesures afin d'encourager un accroissement du commerce et une amélioration de leur environnement commercial à travers des initiatives multilatérales, régionales ou bilatérales. En conséquence, le volume du commerce mondial a enregistré une hausse exceptionnelle et la composition du commerce s'est diversifiée et s'est orientée récemment vers les pays en développement.

1- Les Récents Développements du Commerce Mondial

Le commerce mondial a enregistré une hausse significative entre 2003 et 2008, suivie par un déclin dramatique en 2009 et un faible redressement dès lors. Selon l'OMC, le taux annuel de la croissance du commerce mondial était de 16,5% entre les années 2003 et 2008. Bien que la croissance du commerce mondial se redresse en 2010 et se poursuive en 2012 et 2013, les améliorations peinent à rattraper les prévisions pré-crise en raison des inquiétudes actuelles dans la zone euro et au Japon, du ralentissement de l'économie chinoise et de l'agitation politique au Moyen-Orient.

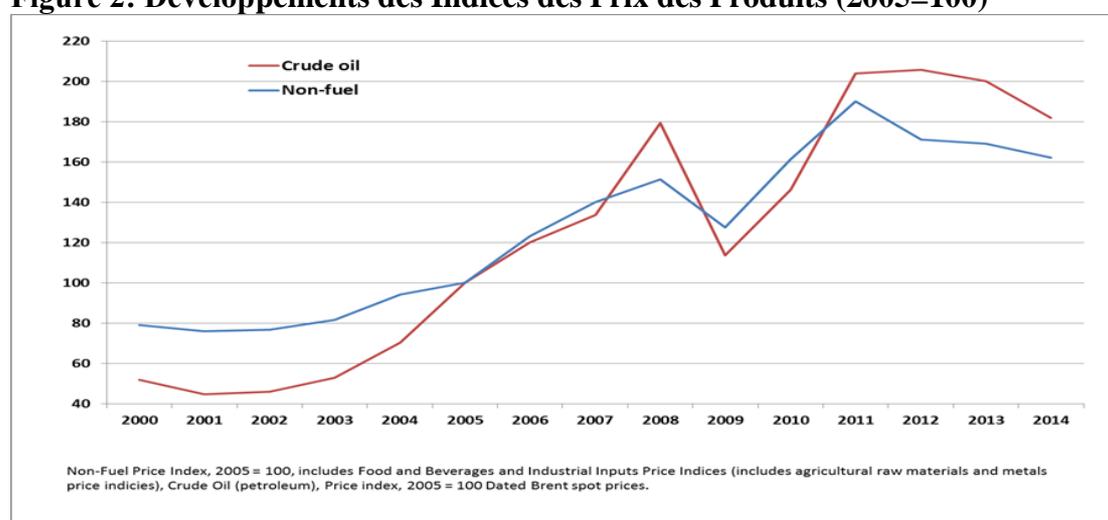
Figure 1 : Exportations et importations mondiales (2000-2014)



Source : la Direction des Statistiques du Commerce du FMI

Selon un indicateur ayant trait à la demande mondiale et les niveaux d'approvisionnement, les prix des matières premières, en croissance constante dès le début de l'année 2003 grâce à une croissance mondiale puissante, connaissent une augmentation relative à la production industrielle mondiale notamment dans le cadre des économies émergentes (la Chine en particulier), malgré l'instabilité politique croissante dans le Moyen-Orient et la dépréciation tendancielle du dollar américain. Face à la chute considérable survenue en 2009 due à la crise économique mondiale, les prix se sont fortement rétractés en 2010 et 2011. Toutefois, les prix des matières premières ont connu une tendance à la baisse depuis 2012. En 2014, les prix des matières premières ont chuté à un taux de 6,3 pour cent principalement à cause de la faible demande mondiale notamment dans le cadre des économies émergentes et se sont élevés dans le cadre du pétrole et de l'approvisionnement en métaux.

Figure 2: Développements des Indices des Prix des Produits (2005=100)



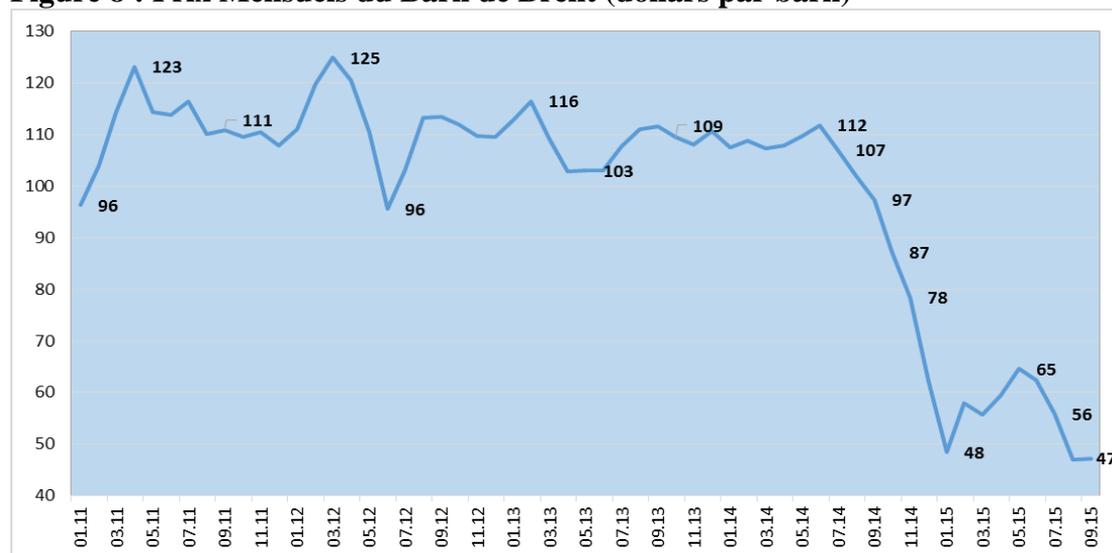
Source: FMI

D'un autre côté, les prix du pétrole qui ont grimpé durant mi-2000 ont considérablement chuté en 2009 mais ont commencé à augmenter à partir de la fin de l'an 2010 à cause de l'instabilité politique au Moyen-Orient. Les prix sont restés relativement stables coûtant près de 111 dollars par baril durant la période entre 2011 et 2013. Cependant, ces prix ont chuté massivement atteignant 44.4 pour cent, voire 60 dollars par baril en janvier 2015. Un redressement partiel a eu lieu durant la première moitié de 2015. Par ailleurs, à partir du mois de juillet 2015, un déclin a été observé dans les prix du pétrole qui ont été estimés à 47 dollars environ par baril en août et en septembre 2015. Et ceci est particulièrement dû à la volatilité croissante des taux de change, en plus des inquiétudes concernant la croissance inférieure de la demande en pétrole dans les économies émergentes des marchés.

La chute des prix du pétrole revenait aux facteurs de la demande et aussi de l'offre durant les dernières années. En ce qui concerne l'offre, l'augmentation considérable en production du pétrole dans les pays non membres de l'OPEP, notamment les Etats-Unis et la politique de l'OPEP qui s'est orientée vers le maintien de la part de son marché en gardant son niveau de production au lieu de viser une fourchette de prix

ont fait chuté massivement les prix du pétrole. D'ailleurs, la production croissante en Iraq et en Libye a également haussé l'offre en pétrole. Parmi les facteurs secondaires de la demande figurent la faible demande dans quelques pays développés et le lent rythme de la croissance dans les économies émergentes du marché notamment en Chine. Les améliorations réalisées dans l'efficacité de l'énergie ont tout de même joué un rôle de prime importance dans le ralentissement de la consommation mondiale du pétrole.

Figure 8 : Prix Mensuels du Baril de Brent (dollars par baril)



Source : Statistiques des prix des matières premières du FMI

Il est à noter que des développements importants ont eu lieu depuis l'année 2013 en matière du renforcement du commerce mondial. Les négociations commerciales ont atteint une étape importante en 2013 avec l'accord du «Paquet Bali», une sélection de questions de négociations plus larges du cycle de Doha. Le Paquet a été approuvé par les ministres à la fin de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Bali en Décembre 2013. Il comprend 10 décisions/déclarations ministérielles portant sur la facilitation du commerce, de l'agriculture et du développement. L'Accord sur la Facilitation du Commerce est l'élément le plus important du Paquet. L'accord vise à rationaliser le commerce en réduisant la «bureaucratie» et en simplifiant les procédures douanières. Il contient des dispositions spéciales pour les pays en développement pour les aider à mettre en œuvre l'Accord. Les avantages que pourrait réaliser l'économie mondiale sont estimés à 400 milliards de dollars américains et 1000 milliards de dollars américains (Rapport annuel de l'OMC, 2014). Le texte final de l'Accord sur la Facilitation du Commerce a été adopté en novembre 2014. L'accord sera opérationnel après avoir reçu une approbation officielle sur l'accord par les deux tiers des membres de l'OMC. A partir de septembre 2015, 17 pays ont officiellement approuvé ledit accord de l'OMC.

2-Tendances Récentes dans le Commerce des Pays de l'OCI

Le commerce total des Etats membres de l'OCI a également augmenté sans interruption au cours de la dernière décennie. Cependant, en 2009, parallèlement à la décroissance du volume du commerce mondial, le volume total du commerce de l'OCI a baissé de 27% par rapport à l'année précédente. La baisse a été encore plus ressentie sur les exportations de l'OCI en raison de la demande de pétrole en baisse au sein des plus grandes économies. En conséquence du redressement de la demande mondiale et de la hausse des prix du pétrole et des produits, les exportations totales de l'OCI ont augmenté de 26,9% en 2010 et 29,9 % en 2011 respectivement. Pourtant, suite à une légère croissance en 2012, le total des exportations de l'OCI a diminué de 3,3 pour cent au cours de la seconde année consécutive en 2014 et a été estimé à 2,1 mille milliards de dollars américains. Plusieurs facteurs ont mené au déclin du total des exportations de l'OCI en 2014 y compris le lent rythme de la croissance de la demande mondiale, la chute des prix du pétrole en 2014, la chute de la demande en pétrole et la transition politique en cours dans plusieurs pays au Moyen-Orient.

Le total des importations de l'OCI a continué d'augmenter modérément durant les trois dernières années et a atteint 2,1 mille milliards de dollars américains en 2014. Le Total du commerce de l'OCI est donc estimé toujours à 4,2 mille milliards de dollars environ, voire aux mêmes niveaux de cette période.

Deux caractères du total des exportations de l'OCI constituent toujours un risque affectant le futur : le premier est représenté par le rôle dominant des combustibles minéraux au niveau des exportations. La part des combustibles minéraux dans le total des exportations de l'OCI était estimée à 60,2 pour cent en 2014 (Carte du Commerce du CCI). Les fluctuations des prix du pétrole constituent un risque majeur pour les exportateurs du pétrole. Le second, lui, concerne les dix principaux pays dans le cadre du commerce de l'OCI qui ont constitué 76,9% du commerce total de l'OCI avec le monde en 2014. La totalité des Etats Membres ont donc un volume restreint du commerce étranger et dépendent considérablement des exportations de peu de matières premières. Par conséquent, la contribution de ces Etats dans le total du commerce de l'OCI est énormément limitée. La composition du total des importations de l'OCI est plus diversifiée que les exportations. Pourtant, les dix pays principaux disposent toujours de la plus grande part du total des importations de l'OCI.

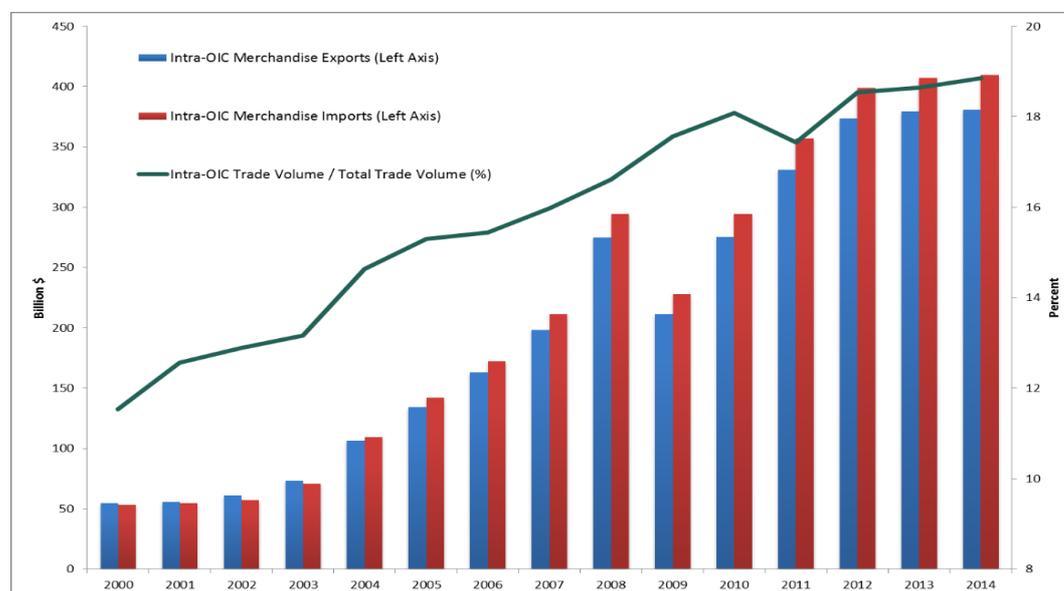
3- Développements du commerce intra-OCI

Malgré son énorme potentiel, le commerce intra-OCI est loin du niveau désiré en raison de plusieurs problèmes structurels majeurs. Les droits de douane élevés, les barrières commerciales non-tarifaires, les coûts de transports plus élevés, les ressources financières inadaptées, le manque de systèmes bancaire et de systèmes de paiement solides, les structures économiques non diversifiées, les différences en matière de métrologie et de normes techniques, les procédures douanières lourdes et les conditions strictes d'obtention de visa pour les hommes d'affaires sont autant de facteurs majeurs faisant obstacle au commerce intra-OCI d'une part et limitant la

durabilité de la croissance économique d'autre part. Malgré ces défis, le commerce intra-OCI a augmenté de manière remarquable ces dernières années grâce à la contribution de la très forte hausse des prix des produits de base et la croissance considérable du commerce des dix premiers pays. La part du commerce intra-OCI a culminé à 18,8 pour cent en 2014 et les exportations du commerce intra-OCI ont enregistré 17,7 pour cent du total des exportations, alors que les importations intra-OCI sont arrivées à 19,9 pour cent du total des importations de l'OCI. La figure 4 illustre les tendances du commerce intra-OCI depuis 2000.

Parmi les dix principaux pays dans le cadre du commerce intra-OCI en 2014 figurent les Emirats Arabes Unis au premier rang suivis par la Turquie, l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Indonésie, la Malaisie, le Pakistan, l'Oman, l'Iraq et la Syrie. Les dix principaux pays ont représenté 69,5 pour cent du commerce intra-OCI.

Figure 4 : Développements du Commerce Intra-OCI entre 2000-2014 (milliards de dollars américains)



Source : la Direction des Statistiques du Commerce du FMI

4- Coopération dans le domaine du Commerce sous l'égide du COMCEC

La promotion du commerce Intra-OCI est l'un des objectifs majeurs du COMCEC. Depuis 1984, le COMCEC a lancé de nombreux programmes et projets afin d'améliorer la coopération commerciale entre ses Etats Membres. Etant le projet phare de la région du commerce, le Système de Préférence Commerciale entre les Etats membres de l'OCI (SPC-OCI) s'approche de l'opérationnalisation suivant la phase de l'achèvement de quelques tâches réalisées par les Pays Membres en ce qui concerne la mise en exécution. D'autres initiatives importantes incluent un financement varié du commerce et des mécanismes de crédit à l'exportation au sein du Groupe de la BID comme la CIFIC et la SIAICE. De plus, un plan de route pour réaliser le commerce intra-OCI, des foires de commerce, l'institutionnalisation de

l'INMPI et l'assistance technique liée à l'OMC font partie des programmes et activités importants lancés par le COMCEC pour augmenter le commerce intra-OCI.

La Stratégie du COMCEC, adoptée en 2012, a créé un nouveau dynamisme quant aux efforts de coopération dans le domaine du commerce sous l'égide du COMCEC. Conformément à la Stratégie, les efforts de coopération doivent focaliser sur les problèmes structureux entravant le développement du commerce entre les Etats Membres et avec le reste des pays du monde. Dans ce contexte, la Stratégie du COMCEC a nommé quatre domaines d'action, à savoir la libéralisation du commerce, la facilitation du commerce, le financement du commerce et la promotion du commerce.

Etant l'un des instruments de la Stratégie du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce s'est réuni six fois jusqu'à présent. Au cours de chaque Réunion, le GT a focalisé sur un thème spécifique déterminé à l'aide des réponses précédentes des Pays Membres au questionnaire circulé.

Réunions du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce en 2015

A sa cinquième Réunion tenue le 26 mars 2015 à Ankara, Turquie, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a focalisé sur l'amélioration du rôle des Organismes de Crédit à l'Exportation (OCE) dans les Etats Membres de l'OCI. Ces derniers sont des institutions financières ou des installations créées par les gouvernements et leur tâche consiste à soutenir et à encourager les exportations tout en favorisant les investissements extérieurs en assurant des services financiers destinés à épauler le commerce international et les opérations d'investissements.

Les pays de l'OCI ne sont pas encore familiarisés avec les affaires concernant le soutien à l'exportation de crédit. Parmi les 57 pays membres, seulement 23 pays jouissent des OCE, comme Eximbanks et autres programmes similaires. Parmi eux figurent l'Egypte, l'Indonésie et l'Iran jouissant à la fois d'une assurance et d'un organisme chef. Ainsi le nombre total des entités dans la région est-il chiffré à 26. Les entités régionales existent également dans l'OCI telles que : la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIAICE) et La Société arabe de garantie des investissements et des crédits à l'exportation (DHAMAN).

Suite à des délibérations fructueuses, la cinquième réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a abouti aux recommandations de politiques suivantes :

- Les Etats Membres sont encouragés à examiner et à évaluer les besoins financiers nécessaires aux exportateurs.
- Les Etats Membres sont invités à promouvoir la coopération transactionnelle parmi leurs OCE

- Les Etats Membres sont encouragés à examiner le bien-fondé des OCE, tout en visant à améliorer la performance intégrale de ceux-ci
- Les Etats Membres sont invités à promouvoir le dialogue public-privé dans le cadre des OCE

La 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a été tenue le 17 septembre 2015 ayant pour thème « Créations d'Organismes Nationaux Performants de Facilitation du Commerce dans les Etats Membres ». Les Barrières Non-Tarifaires visent à réaliser un niveau plus élevé de facilitation du commerce, représentée, par exemple, par l'acte de simplification de procédures dans le cadre des opérations internationales du commerce. Sur le plan historique, les organisations internationales ont encouragé les pays à créer des BNT. L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) a tout récemment intégré la question dans les négociations concernant ses Accords sur la Facilitation du Commerce (AFC), (Article 22.3), qui a été approuvé à Bali en décembre 2013.

Parmi les 57 Etats Membres de l'OIC, 39 Etats environ ont créé une variation de mécanismes de coordination qui peut être identifiée en tant que BNT. Raison pour laquelle, il est plausible que la totalité majeure des Membres de l'OIC respectent les exigences des BNT de l'OMC. D'un pays à l'autre, plusieurs d'entre eux font, par ailleurs, face à des obstacles communs en tentant de créer leurs BNT. Parmi les obstacles principaux figurent : la carence de priorité politique et de détermination d'un organisme chef, l'absence d'objectifs clairs et de secrétariat permanent, en plus de l'insuffisance de réunions régulières organisées sur les BNT.

Après des délibérations élargies sur le sujet, le Groupe de Travail sur le Commerce a souligné les recommandations de politiques suivantes pour les Pays Membres de l'OIC :

- Créer des systèmes de communication effectifs dans le cadre des tâches portant sur les BNT
- Impliquer la participation du secteur privé aux activités des BNT
- Etendre le champ d'assistance technique en faveur des Etats membres en vue de créer/maintenir les BNT
- Concevoir des Critères d'Evaluation de Performance pour les BNT déjà existantes

La 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce sera tenue le 25 février 2016 ayant pour thème « Renforcer la Conformité des Etats Membres de l'OIC aux Normes Internationales ».

Le second instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC est la Gestion du Cycle de Projet (GCP) du COMCEC. Dans le cadre de la GCP, le Bureau de Coordination du COMCEC accorde des subventions à des projets proposés par des Etats Membres qui sont déjà inscrits dans un Groupe de Travail. En 2015, trois projets

soumis par les Etats Membres et les Institutions de l'OCI ont été choisis pour financement par le Bureau de Coordination du COMCEC.

ETATS MEMBRES QUI ONT SIGNÉ/ RATIFIÉ LES ACCORDS DU SPC- OCI (A partir de novembre 2015)								
No.	Etats Membres	Accord cadre		PRETAS		SPC-OCI Règles d'Origine		Soumission de la liste des concessions
		Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	Signé	Ratifié	
1	Bahreïn	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
2	Bangladesh	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
3	Bénin	✓	---	✓	---	✓	---	
4	Burkina Faso	✓	---	✓	---	✓	---	
5	Cameroun	✓	✓	✓	---	✓	---	
6	Tchad	✓	---	---	---	---	---	
7	Comores	✓	---	✓	---	✓	---	
8	Côte d'Ivoire	✓	---	✓	---	✓	---	
9	Djibouti	✓	✓	✓	---	✓	---	
10	Egypte	✓	✓	✓	---	---	---	
11	Gabon	✓	✓	---	---	---	---	
12	Gambie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
13	Guinée	✓	✓	✓	---	✓	---	
14	Guinée-Bissau	✓	---	✓	---	✓	---	
15	Indonésie	✓	✓	✓	---	✓	---	
16	Iran	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
17	Iraq	✓	✓	---	---	---	---	
18	Jordanie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
19	Koweït	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20	Liban	✓	✓	---	---	---	---	
21	Libye	✓	✓	---	---	---	---	
22	Malaisie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
23	Maldives	✓	✓	---	---	---	---	
24	Mauritanie	✓	---	✓	---	✓	---	
25	Maroc	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
26	Niger	---	---	✓	---	✓	---	
27	Nigeria	✓	---	✓	---	✓	---	
28	Oman	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
29	Pakistan	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
30	Palestine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
31	Qatar	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
32	Arabie Saoudite	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
33	Sénégal	✓	✓	---	---	---	---	

34	Sierra Leone	✓	---	✓	---	✓	---	
35	Somalie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
36	Soudan	✓	---	✓	---	✓	---	
37	Syrie	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓*
38	Tunisie	✓	✓	✓	---	✓	---	
39	Turquie	✓						
40	EAU	✓						
41	Ouganda	✓	✓	---	---	---	---	
		40	30	33	17	32	17	13

* Le statut de membre de la République Arabe de Syrie a été suspendu par le 4ème Sommet Extraordinaire de l'OCI.